

INTERPRÉTATION n° 2023-01

Photo:



Question:

Cette poignée, est-elle autorisée pour les compétitions officielles organisées par Boogsport Vlaanderen, LFBTA ou RBA ?

Avis du NCR

- Cette poignée n'est **pas autorisée** car il s'agit d'un motif de camouflage, ce qui est interdit par la réglementation de la WA.

Cfr:

Livre 3, article 11.3.3, complété par l'interprétation du 13 janvier 2016:

[Bk3 Art11.3.3 20.1.1 Bk4 Art33.1 Dfinition camouflage.pdf \(worldarchery.sport\)](#)

APPROUVE PAR LA NCR, le 19/10/2023